

VOUS PROTÉGEZ VOTRE ENFANT CONTRE
LES DANGERS VISIBLES.

Mais que faites-vous contre les dangers invisibles?

Pour rendre service à votre enfant : renseigner vous sur la vaccination.
Pour en savoir plus, consulter le site immunize.ca ou adresser vous à votre médecin,
votre infirmière, votre pharmacien(ne) ou votre direction de santé publique.

La Coalition canadienne
pour la sensibilisation et la
promotion de la vaccination
immunize.ca

